

TRIBUNE DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DANS "RHEINISCHER MERKUR" DU 15 JANVIER 2003, SUR L'APPROFONDISSEMENT DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE ET SON RÔLE DANS LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET NOTAMMENT LA RÉFORME DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES.

15 JANUARY 2003 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Les 22 et 23 janvier prochains, l'Allemagne et la France vont célébrer ensemble le 40e anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée par lequel les deux pays, mettant fin à une rivalité séculaire, scellaient leur réconciliation et s'engageaient ensemble dans une coopération étroite et ambitieuse au service de la construction européenne.

L'initiative prise par le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer était un acte de courage et de vision. Elle prend avec le recul du temps toute sa dimension historique. Ces deux très grands hommes d'Etat ont permis à nos deux pays de rompre avec le cycle infernal des affrontements, des haines et des désirs de revanche en les invitant à prendre conscience avec lucidité de leur communauté de destin. Dans la voie qu'ils ont ainsi tracée, l'Allemagne et la France, pas à pas, ont appris à se comprendre, à travailler ensemble et à tisser entre eux les liens d'une vraie solidarité.

Cette coopération a atteint une qualité inégalée et sans précédent. Des centaines de milliers de jeunes, d'écoliers et d'étudiants des deux pays ont, grâce à l'OFAJ, pu découvrir et apprécier les qualités de leurs voisins. L'Université franco-allemande a permis de mettre en place des cursus binationaux intégrés. Les jumelages entre les collectivités territoriales se sont multipliés. Une active et profonde fraternité s'est établie entre nos soldats, à travers la constitution, si symbolique, d'une brigade franco-allemande, qui a elle-même rendu possible ultérieurement la création du corps européen. La chaîne franco-allemande ARTE a créé un canal de communication exceptionnel entre deux pays qui doivent apporter ensemble leur contribution à un projet européen dont la richesse des cultures est un ciment essentiel.

Certains seraient tentés de penser que la tâche est désormais achevée. Pour d'autres, l'Allemagne et la France ne seraient plus que de simples partenaires au sein d'une Union élargie.

Je suis pour ma part convaincu, tout au contraire, que les nouvelles réalités de l'Europe d'aujourd'hui et les défis qu'elle doit relever justifient non seulement le maintien mais aussi le renforcement de l'amitié et de la coopération franco-allemande, et ce au service d'une responsabilité commune pour l'Europe. En effet, l'élargissement est une chance car il ouvre à l'Union de nouveaux horizons, de nouveaux espaces d'activité, des perspectives d'échanges renouvelés entre les hommes. Mais il est aussi un défi et une responsabilité car il va profondément changer la nature même de l'Union.

Une Europe élargie à 25 en 2004 puis à 27 en 2007 sera plus riche de diversité mais aussi nécessairement plus lourde, moins homogène. Elle aura plus de mal à affirmer sa cohésion et à défendre à l'extérieur des intérêts communs. Il est de la responsabilité de l'Allemagne et de la France, nations fondatrices du projet européen, placées par leur position géographique et leur poids spécifique au centre de la nouvelle Europe, de définir ensemble les compromis à travers lesquels l'Europe peut renforcer sa cohésion et sa capacité d'action, et déterminer son avenir.

La force conjuguée de l'Allemagne et de la France peut ne pas être toujours suffisante pour surmonter les difficultés que l'Europe trouve sur sa route, mais l'expérience prouve qu'aucun projet européen n'a de chances d'aboutir si la France et l'Allemagne ne le portent pas ensemble avec détermination.

C'est en assumant cette responsabilité commune que nos deux pays ont, au cours des années, permis les grandes avancées de la construction européenne : libre circulation dans l'espace Schengen, marché unique, création de l'Euro. Ce que nous affirmerons dans la déclaration politique qui sera adoptée à Paris à l'occasion du 40e anniversaire du Traité de l'Élysée, est notre volonté commune d'aller plus loin et d'être à la hauteur des attentes que les citoyens de nos deux pays et nos partenaires mettent dans notre action conjointe.

L'Allemagne et la France doivent assurer ensemble l'aboutissement de la réforme des institutions européennes et le succès de la Convention qui proposera, l'été prochain, un projet de Constitution pour

l'Europe. C'est là une nouvelle ambition qui doit nous conduire à une véritable refondation du projet européen.

Nous souhaitons ainsi établir les bases d'une Union plus forte, plus démocratique, plus lisible, plus solidaire, plus efficace, jouissant d'une plus grande crédibilité sur la scène internationale. Les institutions de l'Union doivent être dotées d'une plus large capacité d'action, d'une légitimité et d'une stabilité plus assurées.

L'Allemagne et la France doivent travailler de concert à la constitution d'une capacité de défense européenne et, en ce sens, nous avons proposé de créer une Union européenne de sécurité et de défense. Nous sommes également déterminés à renforcer l'Europe comme espace de liberté, de sécurité et de justice et à développer notre coopération face aux nouvelles menaces comme le terrorisme. Plus généralement, nos deux pays doivent contribuer à lever ensemble les obstacles qui continuent dans les faits à maintenir des frontières entre les hommes au sein d'une Europe qui doit être avant tout celle des citoyens.

L'Allemagne et la France ne rempliront ensemble leur rôle dans cette étape nouvelle de la construction européenne que si elles renforcent d'abord davantage entre elles leur coopération. Nos deux gouvernements doivent pouvoir désormais tenir des conseils des ministres communs et les ministres qui exercent des responsabilités particulières organiser entre eux une coopération systématique. La volonté d'impliquer davantage nos citoyens nécessitera aussi de notre part de nous consulter plus étroitement dans la préparation de nos lois, et que soit renforcé à cet effet le dialogue entre nos deux parlements. Nous devons réduire et supprimer à terme les difficultés qui subsistent pour les citoyens dont la vie professionnelle, familiale et personnelle est partagée entre les deux pays.

Ce que l'Allemagne et la France ont vécu et subi dans l'Histoire ne ressemble à rien d'autre. A l'origine de l'idée européenne, elles sont appelées aujourd'hui à accomplir les gestes qui porteront l'Europe plus loin dans ses ambitions, dans ses frontières comme dans les coeurs. C'est bien un nouveau départ que les deux gouvernements et les représentants des parlements prendront les 22 et 23 janvier prochains. Je suis persuadé qu'Allemands et Français ont encore à écrire ensemble de belles pages de l'histoire de l'Europe.